

Conseil de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines du 16 février 2023

Relevé de conclusions n°16

Le conseil d'UFR, en sa séance du 16 février 2023,

◇ Membres en exercice : 40

◇ Quorum : 20 membres présents ou représentés

DECIDE :

N° Délibération	Objet de la Délibération	Membres	Votes	Remarques
2023/02/16-01	<p>Motion du Conseil d'UFR ALLSH</p> <p>Le Conseil d'UFR ALLSH d'Aix-Marseille Université, réuni le 16 février 2023, tient à affirmer son opposition au projet de réforme des retraites proposé par le gouvernement, qui prévoit le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Injuste parce qu'il fait reposer un « effort » budgétaire sur les salariés des classes moyennes et populaires et notamment sur les femmes, ce projet menace de creuser encore plus les inégalités sociales. Par ailleurs, c'est toute la communauté universitaire qui est concernée par ce projet : les personnels en tant qu'agents publics, fonctionnaires ou contractuels, BIATSS, enseignants ou enseignants-chercheurs, mais aussi les étudiants et les étudiantes, futur-es salari-ées et/ou déjà salari-ées dans des conditions difficiles pour payer leurs études, dans un contexte déjà délétère de désengagement de l'État dans l'ESR.</p> <p>Enfin, les membres du Conseil d'UFR, sensibles à l'expression des oppositions à cette réforme, notamment par les syndicats, comités de mobilisation et collectifs étudiants, invitent à ne pas appliquer les règles d'assiduité lors des journées de mobilisation nationale.</p>	Présents et représentés : 24	21 pour 2 contre 1 abstention	
2023/02/16-02	Approbation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2023.	Présents et représentés : 24	20 pour 4 abstentions	Sous réserve des modifications demandées

Fait à Aix-en-Provence, le 16 février 2023,

Lionel DANY



Doyen de l'UFR ALLSH